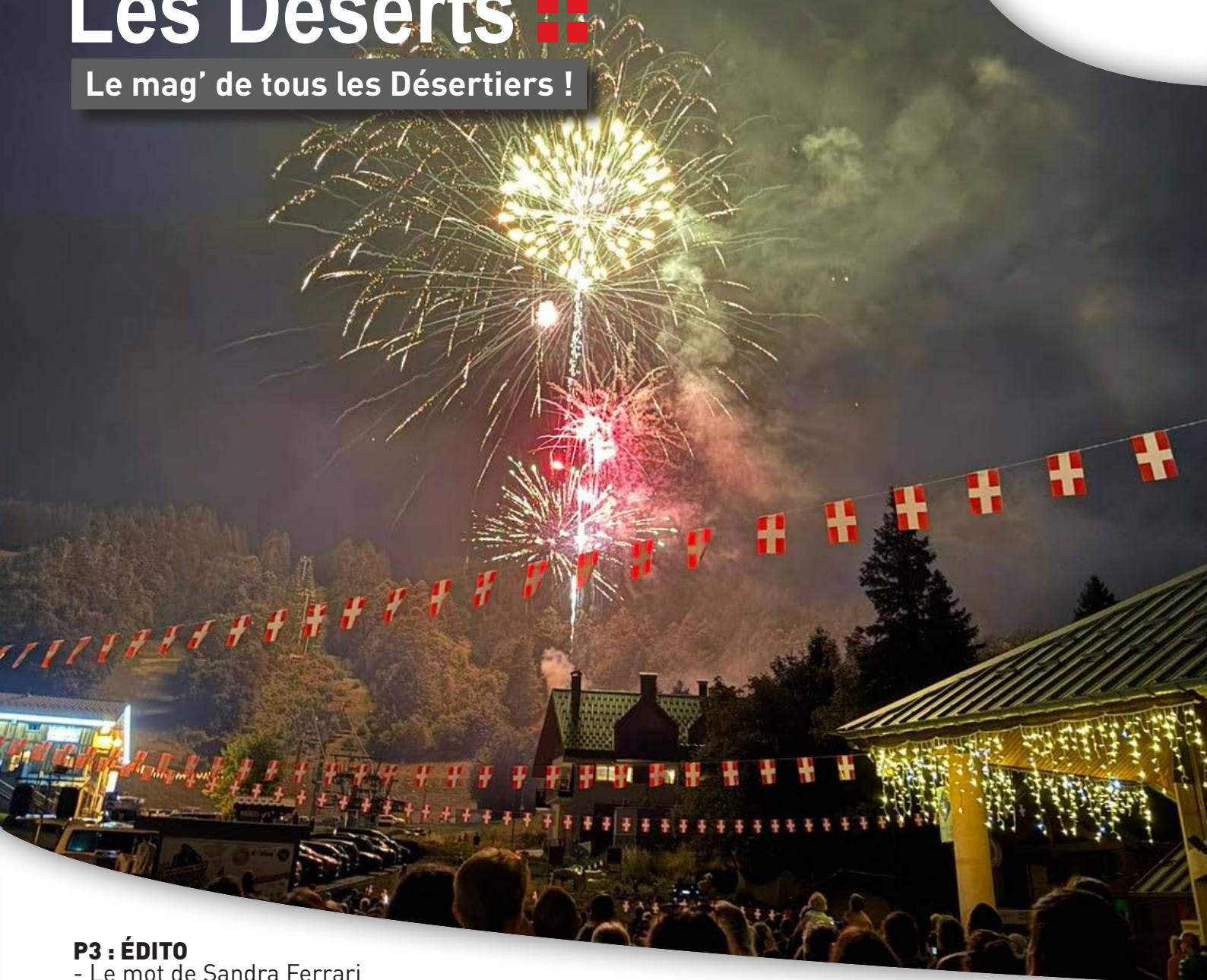




Commune Les Déserts

Le mag' de tous les Désertiers !

N°
15
Eté
2025



P3 : ÉDITO

- Le mot de Sandra Ferrari

P4 : P.C / D.T

- Le dernier semestre

P5-6 : L'ACTU DE LA COMMUNE

- en info et en images

P7 : REUNION PUBLIQUE

P8-9 : MUNICIPALES 2026

- Nouveau mode de scrutin

P10 : MOBILITE DOUCE

- Le nouveau TAD de SyncroBus

P11 : SECURITE ET CIRCULATION

- Quels actions

P12 : BUDGET COMMUNAL 2025

- Explications

P13-14 : MEMOIRE ET PATRIMOINE

- Cérémonies 8 mai et 8 juin
- Anciens combattants



+ d'infos

www.lesdeserts73.fr



suivez l'actu sur
@Mairie-Les-Déserts

Retrouvez les comptes-rendus du Conseil municipal en mairie sur les panneaux d'affichage
et sur internet : <http://www.lesdeserts73.fr/fr/comptes-rendus>

Couleurs Des Bauges

Peinture Int./Ext.
Pose de Parquet stratifié
Enduits / Papier Peint
Toile de verre

Neuf et Rénovation

06 50 20 23 89

couleursdesbauges@outlook.fr

Moreau Jimmy
Les Gérards 73230 les Déserts
Entreprise Individuelle
Siret 92193629000011

Spécialités savoyardes
& autres gourmandises

et nos pizzas
à emporter !



LE
CARIBOU

Centre station La Féclaz
73230 LES DÉSERTS

04.79.25.89.39

lecaribourestaurant@orange.fr

www.lecaribourestaurant.fr



- Plomberie générale •
- Energie renouvelable •
- Salle de bain clé en main •
- Pompe à chaleur / climatisation •
- Installation/dépannage chauffage toutes énergies •

votre plombier installateur agréé



06 76 34 53 24

martinbelle73@gmail.com

Les Bouvards **73230 LES DESERTS**

www.martyploMBERIE.fr



**NE PASSEZ PAS A CÔTÉ
DE L' INFO COMMUNALE !**

Disponible sur les stores **Androïd** et **iOS**,
téléchargez l'applciation **Panneau Pocket** sur
votre Smartphone et laissez vous guider...

N'oubliez pas non plus, que les infos
officielles, mises à jour régulièrement, sont
toujours disponibles sur le site de la Mairie :

www.lesdeserts73.fr

ou sur simple appel téléphonique, ça marche aussi
04 79 25 81 42



L'EDITO



Chères Désertières, chers Désertiers,

Vivre un bel été : juste vivre et accueillir chaque jour qui nous est donné comme si c'était le premier, comme si c'était le seul qui vaille et se laisser surprendre par la vie.

Ne pas se laisser aller mais accueillir le présent et le vivre pleinement, quel qu'il soit, car chaque jour portera son lot d'aventures, de découvertes, de rencontres et d'apprentissages.

Décider de prendre les bonnes décisions pour soi et les autres.

Ne pas s'arrêter aux turpitudes du monde extérieur dans la période totalement chaotique et «lunaire» que nous traversons.

Voilà ce que je vous souhaite.

Oui, nous pouvons un temps nous focaliser sur nos maux sociaux, nationaux et internationaux et leurs conséquences.

Nous pouvons les constater, les dénoncer, nous en plaindre. Mais nous avons le devoir de chercher à comprendre les causes profondes de ces difficultés et nous proposer personnellement et collectivement de bonnes solutions : proposons-nous mieux que la critique systématique et stérile qui mène inmanquablement à la discorde et au conflit.

Le temps d'un été, revenons encore à notre simplicité.

Réapprenons à nous poser, redécouvrir les plaisirs simples de la vie, nous qui ne manquons de rien d'essentiel et apprécions le.

Au creux de nos Montagnes où il fait si bon vivre, soyons bienveillants et joyeux autant que possible. Testons le luxe du moins à défaut du peu, la sobriété sans la frustration, gardons la certitude que tout ira bien.

Revenons aux fondamentaux de prendre soin de nos petits du mieux possible afin de leur permettre de grandir en sécurité, de devenir des adultes respectueux et capables d'affronter la vie, prenons soin de nos anciens et nos personnes fragiles, profitons de leur présence le plus possible et veillons sur eux.

Enfin, pleurons ensemble nos chers disparus, mais sachons aussi fêter ensemble dans la joie les bons moments de retrouvailles et de nos fêtes de village et hameaux, car c'est la solidarité et la bienveillance des uns envers les autres qui nous permet de tout dépasser.

Bref, soyons heureux, plus que le temps d'un été.

Bien à vous tous,
votre dévouée Maire,
Sandra FERRARI

Directeur de la publication: Sandra Ferrari

Rédaction: Maëlle Favetta, Gérard Dumaz, Emmanuel Ruaz, avec la participation de l'équipe municipale.

Crédits photos: Mairie de Les Déserts, Emmanuel Ruaz, Gérard Dumaz

Impression: Com'Une Impression / imprimé sur papier recyclé, non-blanchi au chlore

Tirage: 450 ex.

Si vous souhaitez rejoindre le comité de rédaction, contactez mairie@lesdeserts.fr

Si vous souhaitez devenir annonceur des prochains numéros, faites nous le savoir, nous vous contacterons. Merci à nos annnceurs pour leur confiance...

D'un point de vue administratif...

P.C*



* Les Permis de Construire

12/08/24	COUPE La Vilette	Le Parvis	A1886	Modifications diverses.	Refus le 02/12/2024
13/11/24	LEBRETON Johann	La Combe	E781/184	Création garage et extension maison	Accord le 25/02/2025
19/11/24	LOCARD Xavier	Les Bouvards	E928	Construction maison sur 3 niveaux	Accord le 10/03/2025
04/12/24	LEGRAND Jacqueline	La Féclaz	A2273	Transfert PC maison +abri voiture	Accord le 07/01/2025
02/01/25	GRANGEAT Patrick	La Féclaz	A1233/1234	Création d'une jacobine	Accord le 10/04/2025
08/01/25	GARCIA Marie-Pierre	Pré Collomb	E744/E743	Chgt aménagements extérieurs	Accord le 24/01/2025
19/02/25	COUPE La Vilette	Le Parvis	A2324/1049	Diverses modifications	A l'instruction
04/03/25	REGAIRAZ Sylvain	La Combe	E277/278	Abri bois et abri matériel	Refus le 28/03/2025
11/03/25	BRUN / GRIGNON	Le Grand Pré	B 226/229	Transformation d'un atelier en 2 gîtes	Refus le 22/04/2025
05/05/25	SCI Victor Fio	La Féclaz	A1605	Transfert PC	A l'instruction
15/05/25	SAS GB IMMO	La Combe	F791	Construction immeuble 9 logements	A l'instruction
28/05/25	LAGRANGE Catherine	La Féclaz	A1971/73	Rénovation et extension d'une maison	A l'instruction
02/06/25	WOEHR David	La Féclaz	A1674	Construction de 2 chalets	A l'instruction
11/06/25	VERCUEIL Sophie	Glaize	M927	Rénovation complète d'une maison	A l'instruction
13/06/25	TOUGNE Henri	Le Végnoles	C795/.....	Modification toiture	A l'instruction
16/06/25	Energie des Savoie	Le Goillet	I555/56/57/58...	Construction d'un bâtiment agricole	A l'instruction
16/06/25	SAS BCL Féclaz	La Féclaz	A1871/2224	Rénovation et extension d'un ancien hotel	A l'instruction
26/06/25	BARBERI CATENO	Le Forney	A1986	Construction d'un carport	A l'instruction

D.P*



* Les Déclarations Préalables

03/12/24	DE MARANS Jacky	La Féclaz	A1998	Agrandissement d'un chalet nordique	Annulation 12/12/2024
28/10/24	BAC-DAVID Laura	La Combe	E181	Chgt menuiserie, porte, pose panneaux solaires	A l'instruction
25/11/24	SERRAS RIMBAUD B	Plainpalais	D1314/1315	Aménagement des combles d'une maison	Accord le 12/02/2025
05/12/24	LEHMANN Frédéric	La Féclaz	A1998	Modifications diverses d'un chalet nordique	Accord le 21/01/2025
05/12/24	PACALIN BERGERAND	Les Combes	C541/542	Création appentis et transformation d'un garage	Accord le 03/02/2025
09/12/24	FREE ENERGIE	Les Charmettes	H180	Installation de panneaux photovoltaïques	Accord le 03/01/2025
16/12/24	JANIN YOANN	Les Bouvards	E72	Modification façade (ouverture/escalier/balcon)	Refus le 10/03/2025
17/12/24	FATON Sydney	Les Gérards	K358	Construction d'une annexe de 20 m2	Accord le 28/01/2025
02/01/25	BRUYER Julien	Les Mermets	F129	Pose de 8 panneaux photovoltaïques	Accord le 17/01/2025
02/01/25	GRANGEAT Patrick	La Féclaz	A1998	Extension terrasse et création d'une cave	Accord tacite le 23/04/25
08/01/25	LEHMANN Frédéric	La Féclaz	A1998	Divers travaux	Annulation le 20/01/2025
20/01/25	LOEWERT Hugo	Les Combes	C785/787	Chgt de destination d'une cabane en logement	Accord tacite le 26/03/25
23/01/25	HENNION Régis	Le Mas	K771	Remplacement des fenêtres à l'identique	Accord le 04/02/2025
30/01/25	WLODARCZYK V	Le Favre	H138/602	Division en vue de construire	Rejet tacite le 13/05/25
31/01/25	PERRIN Adeline	Les Gérards	K92	Pose d'une fenêtre de toit	Accord le 17/02/2025
24/02/25	GIBERT Philippe	La Féclaz	A1097	Agrandissement terrasse, inversion porte et fenêtre	Accord le 12/03/2025
20/02/25	LEGER Gérard	Les Coves	H48	Construction petit chalet	Refus le 27/02/2025
01/03/25	QUILLET Georges	Les Tissots	F46	Extension atelier	Favorable (P) le 16/05/25
10/03/25	Association diocésaine	La Féclaz	A 1328	Réfection partielle de la toiture et clocher de la chapelle	Accord le 24/03/2025
26/03/25	THIERCELIN Kevin	Champ Bardot	G1033/1035	Construction d'une pergola en bois	Favorable (P) le 15/05/25
28/03/25	JOLLIET Nadège	Plainpalais	B1401	Peinture façade et pose volets roulants solaires	Favorable (P) le 04/04/25
28/03/25	VENTURINI Madeleine	Le Féclaz	A 1350	Division en vue de construire	A l'instruction
29/03/25	SUBIT Loris	Les Mermets	F 118	Isolation thermique sur le mur nord	Accord le 11/04/2025
08/04/25	REYMOND Pierre	Vers l'église	G28/992	Chgt de fenêtres	Accord le 17/04/2025
10/04/25	FLAMMIER Annick	Le Parvis	A1584	Nombreuses modifications	Accord le 21/05/2025
11/04/25	MARTIN Lina	La ville devant	I 465	Réfection d'une véranda	A l'instruction
14/04/25	HALASZ Eric	Le Favre	H158	Transformation 2 velux en 1	Accord le 15/05/2025
26/04/25	BERTHON Nicole	L'Eau froide	D 1279	Remplacement des fenêtres à l'identique	Accord le 12/05/2025
28/04/25	HALASZ Eric	Le Favre	H158	Réfections joints de façade	Accord le 21/05/2025
03/05/25	GELLOZ Frédéric	Village Nordique	A 1998	Extension	A l'instruction
26/05/25	BERTINOTTI Pierre	Glaize	M934/999/1002	Division en vue de construire	Accord le 17/06/2025
03/06/25	VERGELY Alain	La Féclaz	A1325	Pose de trois volets roulants	Accord le 16/06/2025
13/06/25	IBANEZ Jacques	Les Combes	A1095	Pose de 6 panneaux photovoltaïques	A l'instruction
18/06/25	PELISSIER Michele	La Féclaz	A 1892	Pose d'une baie coulissante	A l'instruction

• Quand faire une Déclaration Préalable ? (ex-déclaration de travaux)

- Agrandissement : surélévation, véranda, pièce supplémentaire. - Modification de l'aspect extérieur d'un bâtiment : portes, fenêtres, volets, toiture, bardage. - Transformation d'un garage en pièce d'habitation. - Ravalement de façade. - Construction nouvelle : abri de jardin(>5m2), abri à bois, garage, carport. - Serre, piscine, installation d'une caravane dans un jardin. - Clôture et mur.

• NB : la bonne démarche pour les Déclarations Préalables :

1 : ne pas faire de travaux sans faire de déclaration, tous les Désertiers ont des yeux et s'étonnent parfois de constructions/modifications spontanées !
2 : ne pas faire une déclaration préalable après que les travaux sont terminés parfois depuis plusieurs mois ou années...

L'actualité de la commune

Divers travaux réalisés



Les employés municipaux ont terminé **le fleurissement de la commune**, maintenant place à un arrosage raisonné. Les **travaux de tonte se poursuivent** ainsi que les **aménagements de circulation et de signalétique** en collaboration avec les communes limitrophes. Ensuite, **des travaux à réaliser dans les classes à l'école**.



La réfection des routes se poursuit : la partie haute de la route l'église a été refaite, également la partie de la route de La Combe la plus dégradée. En attente : la réfection de la partie manquante de la route du Sire, le service des eaux de Chambéry doit y effectuer des travaux, la route sera refaite après. Quand ?...

- Les appels d'offres pour **les travaux de la crèche** vont être publiés pour un début du chantier en septembre.
- **Le marché de déneigement est arrivé à terme**, le nouvel appel d'offre est en cours de rédaction.
- **La commune va devenir propriétaire** sous peu de la ruine à l'entrée de la commune. Des devis ont été demandés pour sa démolition. Les aménagements futurs sont à réfléchir après étude.
- **La fibre** : toujours aucune visibilité sur le déploiement, quelques travaux à Plainpalais.

Infos diverses...

- **Numérotation des domiciles** (plaques marrons)



Les n° 49/107/109/209/279/890/1683/3767/4216/5370/5372 sont disponibles à la mairie. Les habitants ne disposant pas encore de numéros standardisés doivent se faire connaître, une nouvelle commande sera faite en fin d'année si besoin.

- Le **site internet** de la commune fonctionne plus ou moins bien, et son référencement est mauvais, un changement de version est en cours. Nous attendons des nouvelles du prestataire.



- Attendez-vous à d'énormes difficultés de circulation (voire la fermeture totale de la route) **le 2 août de Chambéry au col de Plainpalais et ensuite vers les Bauges**. Il y a deux épreuves, l'étape du tour pour les amateurs le matin et l'étape professionnelle l'après-midi. D'autres informations vous seront communiquées sur **Panneau Pocket**.



La mairie recherche une entreprise en capacité d'effectuer 1h30 de ménage/semaine.

Merci de contacter le secrétariat au : 04 79 25 81 42



L'actualité de la commune

...en images !



• **14 et 15 juin Le Féclaz Bike Test** (organisé par le GAEF avec le soutien de Chambéry Montagnes et de la municipalité de Les Déserts). Près de **300 visiteurs** ont pu tester les derniers modèles de vélos en rencontrant les plus grandes marques. Des démonstrations VTT, un village des marques, un show trial avec Acrobike, parcours ludique pour les enfants, tombola, ont rythmé les 2 journées. L'événement bien ancré et apprécié, devrait faire son retour en 2026 pour la troisième édition.



• **Mardi 10 juin, Hommage à notre doyenne, Yvonne Bal.**

Le mardi 10 juin, la municipalité a honoré la doyenne de la commune. Sa famille, ses amis du Pleurachat, des membres de la municipalité ont partagé boissons et délicieuses pâtisseries en l'honneur d'Yvonne. Bravo à Yvonne pour sa gentillesse et sa vitalité malgré ses 98 printemps. De bons moments partagés à la salle associative.

• **Samedi 28 juin , Fête de l'école**

Par un soleil de plomb, la fête de l'école s'est déroulée le samedi 28 juin. A partir de 10 h les enfants de l'école ont donné un spectacle en chansons (autour de la montagne, de la nature, de la Savoie) . Chants traditionnels, chansons plus modernes, danses folkloriques ont rythmé le spectacle. Le public était nombreux.



Les élèves ont remercié leur professeur de musique et leurs institutrices pour leur travail, ils ont ensuite invité les spectateurs à venir danser avec eux. Enfin les élèves de CM2 ont dit au revoir à l'école des Déserts, l'année prochaine c'est le collège ! La journée s'est poursuivie par un repas et diverses animations.



N'oubliez pas de vous procurer le livre auquel les élèves de l'école ont participé « De l'école d'hier.....à l'école de demain » prix 12€.

• **Dimanche 6 juillet, AL'PAGES : partir en livres de montagne,**

Une manifestation bien ancrée dans le programme de l'été. Un public nombreux le matin sous un chaud soleil, des animations, des stands pour tous les publics. Un après-midi marqué par de la pluie qui a contraint les organisateurs à un repli au gymnase. La dictée chantée et les animations musicales ont permis au public de passer des moments agréables



Réunion publique communale

La réunion publique municipale a réuni mardi 8 juillet 2025 entre 60 et 70 Désertiers au CNES , les sujets présentés et débattus étaient les suivants :

REUNION PUBLIQUE COMMUNALE

Mardi 8 juillet 2025

**19h30, salle du CNES*
La Féclaz**

Mme Le Maire, Sandra FERRARI
& les membres de l'équipe municipale
vous convient à la réunion publique d'information
concernant les projets,
à court et moyen terme,
sur la commune.

Gestion des déchets
en présence des
services de Grand Chambéry

**Commune
Les Déserts**

**Projet «pôle santé»
à La Féclaz**

PLUi
Département
Un espace de vie à inventer
Point sur la modification
N°5 du PLUi HD

Circulation dans les hameaux

La Combe 73230 LES DESERTS / Tél. 04 79 25 81 42 / mairie@lesdeserts.fr

*Bâtiment Centre Nordique Fédéral et Sportif DN 619 chemin de l'Éclaircie

- **La gestion des déchets** en présence de la vice-présidente de Grand Chambéry Marie Bénévise .
Entre 2025 et 2026, la collecte des déchets sera entièrement effectuée par des conteneurs enterrés.

- **La maison médicale** en présence de Laure PONS chargée du projet à la Savoisienne et Cyril Lailly , Président de la Savoisienne Habitat. Le projet avance le permis de construire va être déposé.

- **La circulation et les aménagements.** Maëlle Favetta et Gaëtan Vanin font le point des divers aménagements réalisés et à venir y compris au Revard en collaboration avec les communes limitrophes.

- **Les aires de bivouacs** présentées par Mme Le Maire : 4 aires sont positionnées sur la commune : Larcoutier, entrée du Chalet du Loup/ Parcours aventure (véhicules autorisés), l'Orionde, le Sire (véhicules autorisés), parking de la Doria (véhicules autorisés)

En questions diverses ont été évoquées :
l'affouage et le stationnement des camping-cars.

Appel aux désertiers(ières) !

Depuis 2 ans déjà nous sommes un petit groupe qui se réunit tous les lundis dans une salle communale où la joie et la bonne humeur sont de mises.

Nous partageons un après-midi, jeux de carte, de lettre, de chiffres, de société...La liste n'est pas exhaustive ...et un goûter.



Quel que soit votre âge, évadez-vous, rejoignez-nous pour quelques heures, vous êtes les bienvenus, notre groupe ne demande qu'à s'étoffer et à s'enrichir d'idées nouvelles !

A bientôt parmi nous.

Municipales 2026

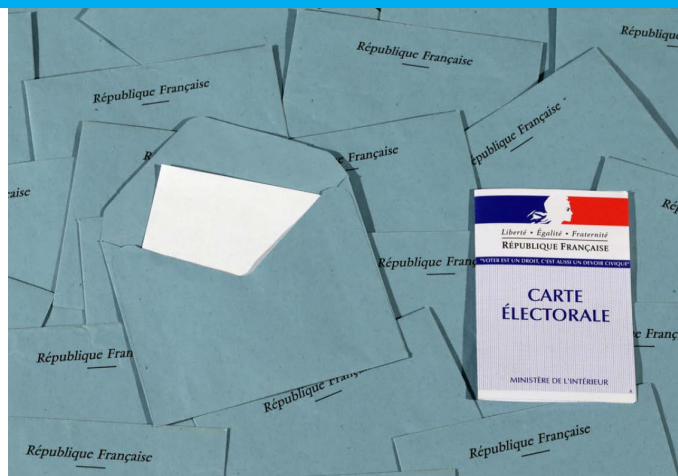


Tout savoir sur le nouveau mode de scrutin

Scrutin proportionnel dans les communes de - de 1 000 habitants

Un changement de mode de scrutin :

Depuis l'adoption de la loi visant à harmoniser le mode de scrutin aux élections municipales afin de garantir la vitalité démocratique, la cohésion municipale et la parité, ce sont désormais tous les conseils municipaux qui seront élus au scrutin de liste, y compris les conseils municipaux des communes de moins de 1 000 habitants.



1. Un nouveau scrutin

Comment va se dérouler le scrutin ?

- > Soit une liste obtient la majorité absolue des suffrages exprimés au 1er tour et l'élection est close.
- > Soit aucune liste n'a recueilli la majorité absolue et il est procédé à un 2nd tour.

Qui peut se présenter au 2nd tour ?

Pour le 2nd tour, seules peuvent se présenter les listes ayant obtenu au moins 10 % des suffrages exprimés.

Quid des fusions de listes entre les deux tours ?

Les listes peuvent être modifiées pour comprendre des candidats ayant figuré au 1er tour sur d'autres listes sous réserve que celles-ci ne se présentent pas au 2nd tour et qu'elles aient obtenu au 1er tour au moins 5 % des suffrages exprimés.

Quelle répartition des sièges ?

Que le scrutin trouve une issue au 1^{er} ou au 2nd tour, le mode de répartition des sièges est identique. Le code électoral prévoit **d'abord l'attribution des sièges issus de la prime majoritaire puis ceux attribués à la proportionnelle selon la règle de la plus forte moyenne.**

I. Il est attribué à la liste qui a recueilli la majorité absolue des suffrages exprimés au 1^{er} tour ou qui a obtenu le plus de voix au 2nd tour, un nombre de sièges égal à la moitié du nombre des sièges à pourvoir (prime majoritaire de 50%).

II. Les autres sièges sont répartis entre toutes les listes qui ont obtenu plus de 5% des suffrages exprimés à la représentation proportionnelle suivant la règle de la plus forte moyenne.

Les sièges sont attribués aux candidats dans l'ordre de présentation sur chaque liste.

2. La composition de la liste

Quel nombre de conseillers municipaux sur sa liste ?

La liste à présenter lors des élections dépend d'abord du nombre de conseillers municipaux qui est déterminé par l'article L. 2121-2 du code général des collectivités territoriales.

Municipales 2026

...suite

Le nombre de conseillers municipaux à élire dans les autres strates de communes est déterminé par le tableau présent à l'article L. 2121-2 du CGCT. Aux termes de l'article L. 260 du code électoral, **la liste doit comporter autant de candidats qu'il y a de conseillers municipaux prévu pour la strate démographique de la commune, avec la possibilité d'ajouter deux candidats en sus du nombre de conseillers municipaux.**

Taille de commune	Nombre de membres du conseil municipal
- de 100 habitants	7
De 100 à 499 habitants	11
De 500 à 1 499 habitants	15
Le nombre de conseillers municipaux à élire dans les autres strates de communes est déterminé par le tableau présent à l'article L. 2121-2 du CGCT	

Cas particulier: les communes de - de 1 000 habitants

L'article L. 252 du code électoral dans sa rédaction issue de la loi sur la parité dans les fonctions électorales et exécutives du bloc communal dispose que dans les communes de moins de 1 000 habitants, « la liste est réputée complète si elle compte jusqu'à deux candidats de moins que l'effectif prévu à l'article L. 2121-2 du code général des collectivités territoriales. »

En d'autres termes, le nombre de candidats présents sur la liste dans les communes de moins de 1 000 habitants doit être compris entre -2 et +2 candidats par rapport au nombre de sièges de conseillers municipaux à pourvoir.

Que se passe-t-il si une liste obtient plus de sièges qu'elle n'a présenté de candidats ?

Lorsque le nombre de sièges attribué à une liste est supérieur à son nombre de candidats, les sièges qui ne peuvent être répartis restent vacants (article L. 262).

Le conseil municipal des communes de moins de 1 000 habitants est donc réputé complet, même lorsqu'il compte 2 membres de moins que l'effectif prévu à l'article L. 2121-2 du CGCT.

Quid de la parité ?

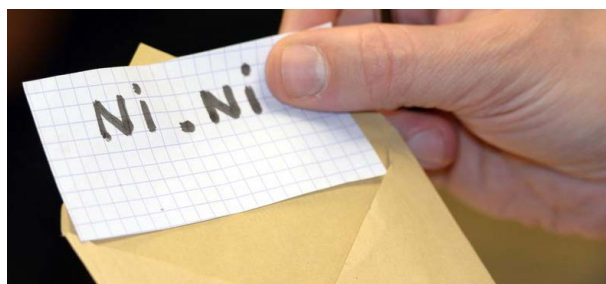
La liste est composée alternativement d'un candidat de chaque sexe (article L. 264).

3. Quid des conseillers municipaux qui deviendront conseillers communautaires ?

Aucun changement par rapport à la situation antérieure, les conseillers communautaires représentant les communes de moins de 1 000 habitants au sein des organes délibérants des communautés de communes, des communautés d'agglomération, des communautés urbaines et des métropoles sont les membres du conseil municipal désignés dans l'ordre du tableau.

Quid des adjoints ?

La généralisation du scrutin de liste paritaire à l'ensemble des communes est également étendue à l'élection des adjointes et adjoints au maire. Afin de conserver une certaine souplesse, une dérogation est ajoutée concernant leur éventuel remplacement : dans les communes de moins de 1 000 habitants, l'adjoint remplaçant ne devra pas nécessairement être du même sexe que l'adjoint remplacé.



Bon à savoir : Tout bulletin de liste raturé de quelque façon sera considéré comme NUL
par exemple : - nom(s) rayé(s), remplacement de nom(s) sur la liste...



Du nouveau côté mobilité douce...

Synchro
mobilités

FLEXI



LE TRANSPORT A LA DEMANDE

QU'EST CE QUE LE SERVICE FLEXI ?

FLEXI est un service de transport sur réservation.

Il vous permet de vous déplacer facilement, sans contrainte, pour aller faire vos courses, voir un proche, ou vous rendre à un rendez-vous.

OÙ VOYAGER ?

FLEXI vous emmène d'un arrêt à un autre dans votre zone ou vous dépose à un arrêt de correspondance vers une ligne de bus



QUAND VOYAGER ?

- Du lundi au samedi, de 7h à 19h
- Toute l'année, même pendant les vacances scolaires

Retrouvez toutes les informations sur

synchro.grandchambery.fr

COMMENT FONCTIONNE CE SERVICE ?

- Je m'inscris au service par téléphone ou en ligne.
- Je choisis mon arrêt et l'heure qui me convient.
- Je réserve (par téléphone, appli ou site web).
- Je reçois une confirmation par SMS ou mail.
- Je monte à bord avec mon titre ou j'achète un ticket - c'est le même tarif que le réseau de bus



VOTRE TITRE DE TRANSPORT

Vous pouvez valider votre titre de transport ou acheter un titre auprès du conducteur.

COMMENT RÉSERVER ?

Vous pouvez réserver jusqu'à **1 heure avant le créneau horaire souhaité.**



Sur l'application MyMobi. Vous pouvez :

- réserver et annuler vos trajets
- consulter vos réservations.
- suivre l'arrivée du véhicule en temps réel.



Par internet, retrouvez le lien sur le site synchro.grandchambery.fr rubrique Flexi



Par téléphone au 04.79.68.73.73

Sécurité et circulation

Depuis plusieurs années, la commune collabore étroitement avec les équipes du département pour améliorer la sécurité sur la départementale 913. Nous avons testé des chicanes à la Combe et mis en place une zone 30. Cependant, cette année, les chicanes ne seront pas réinstallées et seul le tracé actuel sera conservé pour l'instant.

Concernant le **hameau des Droux**, celui-ci a été élargi et se trouve désormais en **zone 30**. Un passage piéton a été tracé, accompagné de chicanes. Pour donner suite à la demande des riverains, un nouveau passage piéton sera créé au niveau des poubelles, avec un panneau de signalisation lumineux à chaque passage.

À Plainpalais, **deux chicanes** ont été repositionnées dans la **zone 30**.

Pour le secteur de « **Les Combes** » à la Féclaz, un déplacement des panneaux de la commune va permettre d'élargir la zone communale jusqu'à l'entrée « Des 3 sapins », facilitant ainsi l'instauration de la zone 30. Un passage piéton au niveau de « la Crêperie du Repaire » avec un panneau de signalisation sera mis en place par nos employés communaux durant l'été, et **les chicanes** seront réinstallées prochainement.

Au Revard, une **zone 30** a également été validée, avec l'installation prévue de **deux chicanes**, **six panneaux d'agglomération** et **un passage piéton**, dont la création sera assurée par nos équipes.

En parallèle des radars pédagogiques seront installés sur ces portions afin de comptabiliser les excès de vitesse et ainsi évaluer l'efficacité (ou non) de ces aménagements.

Nous souhaitons remercier l'implication des Désertiers via la commission des représentants des hameaux, Claude Gaillard et le collectif des riverains qui l'ont accompagné, le Département et la Préfecture, pour avoir été force de proposition sur les possibilités offertes à la commune pour ces aménagements de la départementale, ainsi qu'un remerciement particulier pour le personnel communal, qui ont permis de rendre effectifs ces projets tant sur le lien avec les autorités que ceux qui ont officié sur le terrain.

Gaëtan Vanin et Maëlle Favetta, conseillers municipaux.

Pour info...



Comptage réalisé au hameau de la Ville, semaine du 22/05/2025 au 28/05/2025 sur un secteur limité à 80km/h.

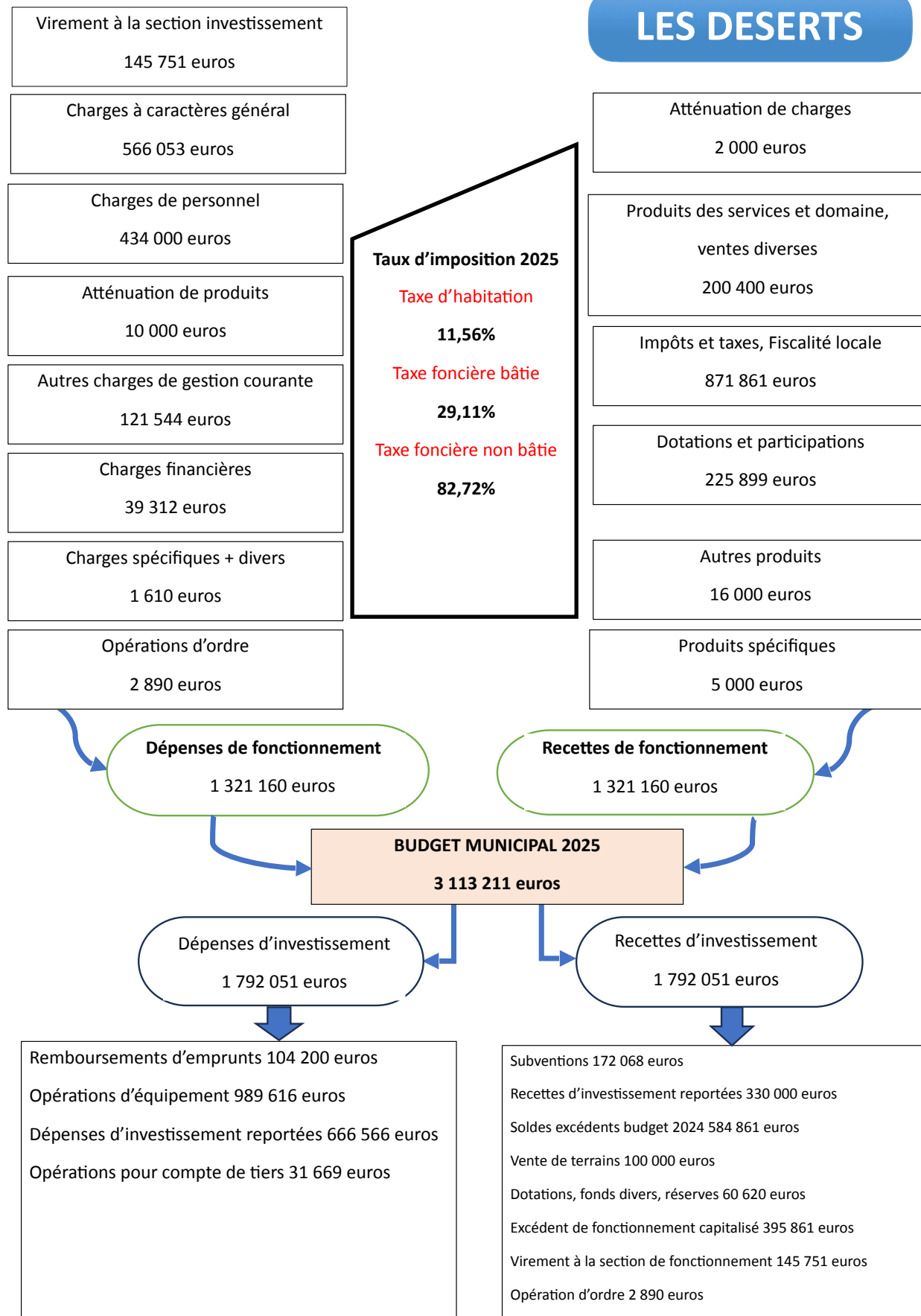
Trafic de véhicules / tranche de vitesse.

Vitesse	Les Déserts/ St-Jean-d'Arvey	St-Jean-d'Arvey / les Déserts
0 à 20 km/h	35	53
20 à 30 km/h	164	112
30 à 40 km/h	762	989
40 à 50 km/h	601	476
50 à 60 km/h	53	22
60 à 70 km/h	4	1
Plus de 70...120km/h	0	0
Véhicules légers	1610	1639
Poids lourds	9	14
Somme des véhicules	1619	1653
Vitesse moyenne	38 km/h	37 km/h
% véhicules < 80km/h	100,00%	100,00%

Finances communales

Point sur le budget 2025

LES DESERTS



Mémoire et Patrimoine

Cérémonie du 8 mai 2025

En présence de nombreux Désertiers et d'enfants de l'école de Les Déserts, s'est déroulée la cérémonie de commémoration du **80^{ème} anniversaire de l'armistice de la guerre 1939/1945**.

La cérémonie a été suivie d'un pot amical à la salle associative.



Cérémonies du 8 juin 2025

Elles commémorent les combats des Bauges de juin 1944 :

Anciens combattants, porte-drapeaux, élus, habitants se réunissent d'abord au Revard autour de Sandra Ferrari, Renaud Berreti et André Gimenez, en présence de membres de la famille d'un des résistants assassinés, puis au Sire.



Sandra Ferrari, Renaud Berreti et André Gimenez au Mont Revard

Une 3^{ème} cérémonie a lieu à la Féclaz pour honorer la mémoire des hommes tombés lors de ces combats.

A cette occasion a été inaugurée à La Féclaz une stèle provisoire pour pallier à la difficulté d'accès au Monument aux Morts.



L'arrivée des portes drapeaux à la Féclaz

Cette stèle a été érigée à l'initiative de Franck Pécot du Souvenir Français d'Aix les Bains et de Sandra Ferrari, Maire de notre commune. Gaëtan Vanin, conseiller municipal avec l'appui des services techniques de la commune se sont mobilisés dans un temps record pour trouver la pierre adéquate, la transporter puis la mettre en place.



Le dévoilement de la stèle

Trois cérémonies empreintes de gravité, d'émotion, en souvenir d'un moment important de l'histoire de la France et de notre commune et des Bauges.



Gérard Dumaz, Marina Ferrari, Sandra Ferrari, une enfant des Déserts, Maëlle Favetta, Gaëtan Vanin, Franck Pécot.

Côté associations

Les anciens combattants

A la demande du **Souvenir Français d'Aix les Bains**, devant les difficultés d'accès pour les Anciens du Monument aux Morts de la Féclaz, une stèle provisoire a été mise en place sur la place de l'office de tourisme. L'espace sera bientôt complété par un panneau informatif sur les combats des Bauges de juin 1944.



La section communale des Anciens Combattants affiliée à l'UFAC a été créée le 8 janvier 1977. Elle comptait 44 membres. Son 1^{er} bureau était composé de **Marcel Viand**, président, **Michel Dumaz**, vice-président, **Louis Dumaz**, trésorier (il le restera jusqu'en 2020 !) **Louis Francony**, secrétaire.



Le 19/11/1977 **Daniel Radici** devient le Président de la section il le restera jusqu'en 2019.

En 2019 **Gérard Dumaz** devient le 1^{er} Président non combattant, la section ne compte plus que 8 anciens combattants.

En 2025, la section ne compte plus que 3 membres et se réduit à 2 membres avec le décès en juin de **Joseph Favetta**, porte drapeau depuis plus de 20 ans et décoré à ce titre...



Info commerçante !



Frédéric et Fabrice BRET ont repris la boulangerie **Caprice des Neiges** à La Féclaz, début Juin. Elle sera désormais ouverte tous les jours de l'été de 7h -> 14h 15h30 -> 18h (19h les vendredis et samedis).

Attention : Nouveau N° de tél:
04 79 26 11 90



Une partie de l'équipe, Fabrice, Elodie, Olivier et Linda, tous Désertiers !

La plateforme d'info de Les Déserts

Un contrat de licence et partenariat a été signé en 2021 entre la commune et société **Panneau Pocket**. Les modalités de fonctionnement vous ont été distribuées dans les boîtes aux lettres. Vous trouverez le document encore en Mairie.

Ce système d'information communale est accessible **à tous**, sous la forme de SMS. Entièrement **gratuit** pour les usagers, fiable, instantané, sans aucune collecte de données personnelles (RGPD). Il vous suffit de télécharger l'App. dans votre store de mobile ou tablette (Android et iOS).



Un été en fête, pour tous !

Dimanche 27 juillet Fête des Snelles : stands artisanaux, musique, gourmandises, restauration (organisation GAEF) à La Féclaz

Festi'Fécl' Août

1 août Le Repaire –Crêperie : Déserts blues trio 07 78 21 41 78

8 août Le Caribou : DJn'olo (mix electro, disco, funk) 04 79 25 89 39

15 août : Le Saint JO : Océan Jam (fanfare) 04 79 28 96 72

22 août : Ô Givress Les Priscillia Sister (Rythmes Jazz, soul,rock,disco,pop)

Samedi 2 août, Tour de France féminin : l'avant-dernière et 8^e étape de la compétition prendra son départ en centre-ville de Chambéry puis traversera le massif des Bauges par col de Plainpalais.

9 août Soirée DJ : place de la crémaillère au Revard , barbecue.

Dimanche 10 août 2025 Fête de l'Alpage au Revard : messe à 10 h , groupe folklorique, stands artisanaux, musique, gourmandises , restauration (organisation Le Revard Perle des Alpes)

Lundi 11 Août Concert vocal du chanteur Nicolas DEMAILLY à la chapelle de la Féclaz à 18h. (organisation La Féclaz Patrimoine).

Les concerts de la Chapelle à La Féclaz (Organisation Les Classiques du Prieuré)

Jeudi 7 août, 20h30 Duo Argos, Julien Beauteemps, accordéon, Sotiris Athanasiou, guitare

Vendredi 15 août 20h30 Les Musiciens de Genève, Oriane Perrin , violon, Louis Manel, violon

Jeudi 21 août, 20h30 Rio Kojima, violon, Violaine Despeyroux, alto, Jérémy Garbarg, violoncelle

Dimanche 25 août 2024 Savoyarde trail : trail 21/10/5 kms, rando 10 kms, relais kids (organisation Club des sports)

18 et 19 octobre : SAMSE Summer tour 2 Championnat de France été Biathlon U17/19/21 (organisation Club des sports La Féclaz)

Rappel des associations désertières

Amicale des Sapeurs-Pompiers

Gilles FAVETTA
Les Mermets 73230 LES DESERTS

AMICALE ST MICHEL (CLUB DES AINÉS RURAUX)

Georgette EXERTIER
280 Rue J. Rostand 73290 LA-MOTTE-SX
g.exertier@hotmail.fr

ANCIENS COMBATTANTS

Gérard DUMAZ
73230 La FECLAZ

A.C.C.A (Asso Communale de Chasse Agréée)

Daniel MONOD
La Combe 73230 LES DESERTS

A.P.E (Association des Parents d'Elèves)

Margot VERINE
73230 LES DESERTS
apelesdeserts@gmail.com

ASSOCIATION LA GYM A CATHY

Françoise BOUTRELLE
Les Charmettes 73230 LES DESERTS

ASSOCIATION VOLTE FACE

Mathilde BONNET
Chemin du Vegnoble 73230 LA FECLAZ

CLUB DES SPORTS La Féclaz

Thierry MAZZILI
La Féclaz – Le Carcey 73230 LES DESERTS
Section Alpin : Cécile BALDY GARCIA
Section Fond : Marc DESSEUX
Le Carcey 73230 LA FECLAZ
csfeclazalpin@gmail.com / mdesseux@hotmail.fr

EN KOUTER

Xavier FORCONI
La Lézine 73230 LES DESERTS
enkouter@gmail.com

GAEF (GROUPEMENT DES ACTEURS ECONOMIQUES DE LA FECLAZ)

Nicolas GUERRAZ
La Féclaz 73230 LES DESERTS

GRAINE DE NEIGE (Halte-Garderie)

73230 LES DESERTS
grainedesneiges@wanadoo.fr

HOP-LA-L'ART

Christelle BERLIOZ
La Combe 73230 LES DESERTS
hoplalart@gmail.com

MOUVEMENT ATOUT ÂGE

Marie-Jeanne PONTIER
La Lézine 73230 LES DESERTS
mouvementatoutage@gmail.com

TATAMI DESERTIER Judo (enfants)

73230 LES DESERTS
tatami.desertier@gmail.com

YOGA « ENTRE CIEL ET TERRE »

Christelle BERLIOZ
La Combe 73230 LES DESERTS
france.excoffon@orange.fr

LA COMBINE

Sarah RUTTER
Le Favre 73230 LES DESERTS
contact@lacombine.org

LA FECLAZ PATRIMOINE

Corinne PANGAUD
Route de la Chapelle 73230 LA FECLAZ
lafecclazpatrimoine@gmail.com

MONT REVARD PERLE DES ALPES

Michèle PIERI
mrpda73@gmail.com

TENNIS DE TABLE

M CAZALI
La Combe 73230 LES DESERTS

RAIDDOGS

La Gaillarde 73230 LE REVARD
raiddogs@gmail.com

Etat civil communal



• NAISSANCES :

BELLE Mady le 2 mai 2025
LALANDE-GROS Tom le 28 mai 2025
MARÇAIS Aaron Gaston le 28 juin 2025

Bienvenue à eux !

• MARIAGES :

Chloé LAÏDI et Arnault CALVELLI le 19 avril 2025
Louise LE GOFF et Youri BULATOVIC le 07 juin 2025
Fanny PINOT et Joël JAQUINANDI le 30 juin 2025

Félicitations !

• DECES :

Joseph FAVETTA le 11/06/2025
et Marie-Claire FAVETTA le 01/07/2025

ainsi que Michel DROUX dit « Mick »,
humaniste, musicien, peintre désertier et d'ailleurs...
décédé le 29 juin 2025

Une pensée pour les familles.



• Les réunions du CM se tiennent en salle du conseil à la Combe.

Retrouvez les comptes-rendus du Conseil Municipal en mairie sur les panneaux d'affichage et sur internet : <http://www.lesdeserts73.fr/fr/comptes-rendus>

Si vous avez des informations sur l'agenda de la commune à faire paraître ici et sur le site internet, contactez par mail :

manu.ruaz@gmail.com ou
gerard.dumaz@gmail.com



Le printemps-été 2025 en 3 images...

